

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

adresse profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

2. OBJET DU MARCHE

REHABILITATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

Avenue du Parc des Chaumes – 89200 AVALLON

3. ALLOTISSEMENT – TRANCHES

Les travaux sont répartis en 20 (vingt) lots, à savoir :

N° du lot	Intitulé	Code CPV
01	Désamiantage - Démolition - Curage	45111100
02	Gros-œuvre	45223220
03	Charpente métallique	45261213
04	Couverture - Bardage	45260000
05	Menuiseries extérieures	45421000
06	Menuiseries intérieures	45421000
07	Cloisons - Doublages - Faux plafonds	45421152 - 45421146
08	Serrurerie	44316500
09	Carrelages – Faïences sol souple	45430000
10	Peinture	45442100
11	Equipements	43324100
12	Electricité - courant faible	45310000
13	Plomberie sanitaires	45330000
14	Chauffage traitement d'air	45331000
15	Traitement d'eau	45232430
16	VRD - Espaces verts	45112500 - 45112710
17	Aire de jeux Splashpad	45232430
18	Bassin inox polymérisé	43324100
19	Espace bien-être	45211370
20	Aire de jeux - Pentagliss	43324100

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

4. PROCEDURE DE PASSATION

Marché public de travaux passé selon procédure adaptée
(articles n° 27 et n° 34- I - 1°- b) du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

LIEU D'EXECUTION : VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE

- Avenue du Parc des Chaumes – 89200 AVALLON

5. VARIANTES ET OPTION :

Variante libre autorisée – Pas de variantes imposées.
Le candidat doit OBLIGATOIREMENT proposer une offre de base.
Aucune option n'est prévue.

6. DUREE DES TRAVAUX

DOUZE mois pour l'ensemble des lots

7. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX

Janvier 2019

8. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

10. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Conformité administrative - Capacités professionnelles – Moyens - Chiffres d'affaires.
L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016.

11. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. (cf article 2.1 du règlement de la consultation). Les offres seront appréciées lot par lot. Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

Conditions économiques <i>Note obtenue = 55 x (prix le plus bas / prix proposé par le candidat)</i>	55 points
Valeur technique	45 points

12. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande écrite ou courriel ou via la plate-forme de dématérialisation <https://marches.e-bourgogne.fr> –
Référence : 2018PISCINETRAVAUX

13. CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Le dépôt d'une offre par voie électronique sécurisée est obligatoire à partir de ce site d'accueil : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Référence : 2018PISCINETRAVAUX

14. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

03 DECEMBRE 2018 à 16 h 30

15. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

16. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

30 octobre 2018.
